



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBI/2005/L.2  
25 mai 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE**  
**Vingt-deuxième session**  
**Bonn, 20-27 mai 2005**

**Point 7 d) de l'ordre du jour**  
**Questions administratives et financières**  
**Application de l'Accord de siège**

**Application de l'Accord de siège**

**Projet de conclusions proposé par le Président**

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note de la déclaration du représentant du gouvernement du pays hôte par laquelle celui-ci décrivait l'état d'avancement des préparatifs en vue de l'aménagement du Campus des Nations Unies et du Centre international de conférences à Bonn. Il a pris note aussi de la déclaration du Secrétaire exécutif et a prié ce dernier de le tenir informé de tout fait nouveau. Le SBI a également invité le gouvernement du pays hôte et le Secrétaire exécutif à lui rendre compte à sa vingt-quatrième session (mai 2006) des nouveaux progrès accomplis dans l'application de l'Accord de siège.

-----